



PISTE CYCLABLE DE RAWDON


PISTE CYCLABLE

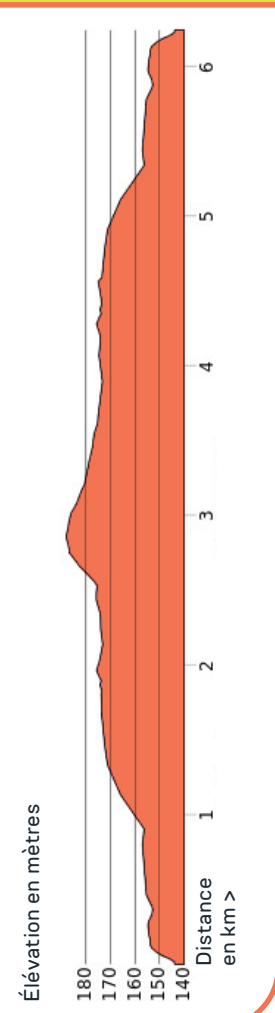


 **FACILE**

 **VARIABLE**

 **6,3 KM**

 **PLAT +42 M/-44 M**



ITINÉRAIRE - PISTE CYCLABLE DE RAWDON

**DISTANCE
À PARCOURIR (en km)**

POINT DE DÉPART			
		Parc des chutes Dorwin, au 3102, 1 ^{re} Avenue (route 337), Rawdon, J0K 1S0	
		Sortir du stationnement et prendre à droite sur 1 ^{re} Avenue/QC-337N	0,45
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur rue Albert	1,18
→	DROITE	Prendre à droite sur 6 ^e Avenue/route 348 E qui devient chemin du Lac-Morgan	1,2
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur 13 ^e Avenue	0,5
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur rue Queen	0,7
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur 7 ^e Avenue	0,13
→	DROITE	Prendre à droite sur chemin du Lac-Morgan qui devient 6 ^e Avenue	0,4
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur rue Albert	1,18
→	DROITE	Prendre à droite sur 1 ^{re} Avenue/QC-337 S	0,45
	FIN	Fin du parcours	

Les circuits proposés ont été élaborés au meilleur des connaissances. Ils sont composés de pistes cyclables séparées des voies de circulation automobile ou encore de sections sur route en fonction de leur type. Le choix des routes a été fait dans le but de minimiser l'exposition à la circulation motorisée. Ces tronçons ne comportent pas nécessairement d'accotement asphalté ni de signalisation pour cyclistes. Nous ne sommes pas responsables de l'état de la chaussée ni des voies en construction. Nous comptons sur la collaboration des cyclistes pour respecter la signalisation en place et assurer leur sécurité. Pour toutes suggestions relatives aux circuits vélo, merci d'acheminer un courriel à info@lanaudiere.ca